



EH/JFS/CS

# COMMUNE DE GRIES

56, rue Principale - 67240 GRIES

☎ 03 88 72 42 62

mairie@gries.fr

www.gries.eu

Accusé de réception en préfecture  
216701698-20250521-25\_01510-DE  
Date de télétransmission : 26/05/2025  
Date de réception préfecture : 26/05/2025

## Extrait des délibérations du Conseil Municipal

### Séance du mercredi 21 mai 2025 à 20h Salle du Conseil - « Maison Commune »

**Conseillers élus : 23**

**Conseillers en fonction : 20**

**Conseillers présents : 13**

**Conseillers représentés : 4**

**Date de convocation : 15 mai 2025**

*Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire*

**Présents :** M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, Mme Agnès GUILLAUME, M. Maxime KERN, Mme Sabrina KIMMICH, M. Pierre KOCH, Mme Joan MAAGER, Mme Emmanuelle PARISSÉ, M. Philippe SCHILLING

**Absents excusés avec pouvoir :** Mme Véronique IFFER, pouvoir à Mme Michèle NAVE  
M. Julien ANCKLY, pouvoir à M. Maxime KERN  
Mme Géraldine FURST, pouvoir à Mme Agnès GUILLAUME  
Mme Sabine KROMMENACKER, pouvoir à Mme Emmanuelle PARISSÉ

**Absents sans pouvoir :** Mme Carole METZ, Mme Paola DI MICHELE, M. François LAEUFER

### **Objet : Attribution d'une subvention**

Par mail du 15 avril 2025, Manon WIEDEMANN, née le 23 avril 2009 à Strasbourg, domiciliée à Gries, nous a sollicité pour une aide financière pour sa participation aux championnats de France d'équitation qui se dérouleront du 23 au 27 juillet 2025 à Lamotte-Beuvron.

Cette participation engendra des frais importants (transport, hébergements, inscription, alimentation et soin du cheval, ...) qu'elle devra assumer avec sa famille.

Dans un souci de valorisation des jeunes talents locaux et de soutien aux initiatives sportives, il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 200 € à M. & Mme Ludovic WIEDEMANN.

*Entendues les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire,*

*Vu l'avis favorable de la commission des finances du 1<sup>er</sup> avril 2024,*

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** décide, à l'unanimité, **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 200 € à M. & Mme Ludovic WIEDEMANN, pour la participation de leur fille Manon aux Championnats de France d'équitation.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2025.

Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Sous-Préfecture le 26 mai 2025

Publiée ou notifiée le 26 mai 2025

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,  
Eric HOFFSTETTER



Le secrétaire,  
Patrick SIMON